

**FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2020**

# FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

## ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

### Table des matières

	<b>Pages</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats et évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 18
Annexes	19 - 20

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Aux administrateurs de FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

#### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC** tire des produits de collectes de fonds et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC** et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements auraient dû être apportés aux montants des produits de collectes de fonds et de dons, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 mars 2020 et 2019 et de l'actif net aux 1er avril 2019 et 2018 et aux 31 mars 2020 et 2019.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal  
Le 23 juin 2020

**FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC**  
**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Collectes de fonds et dons (annexe A)	3 847 486 \$	4 303 290 \$
Produits de placements (annexe B)	721 153	977 634
	<b>4 568 639</b>	<b>5 280 924</b>
<b>CHARGES</b>		
Charges - collectes de fonds (annexe C)	1 233 801	1 265 168
Communications et marketing (annexe D)	320 215	157 596
Frais d'administration (annexe E)	287 692	390 810
Honoraires de gestion de placements	94 695	86 543
	<b>1 936 403</b>	<b>1 900 117</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		
<b>AVANT CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES</b>	<b>2 632 236</b>	<b>3 380 807</b>
<b>CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES (note 13)</b>		
Recherche	1 992 962	2 006 728
Soutien	1 209 102	1 054 862
Éducation et sensibilisation	1 029 983	365 801
Amortissement d'immobilisations corporelles	26 437	6 929
Amortissement d'actif incorporel	46 929	32 388
	<b>4 305 413</b>	<b>3 466 708</b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT</b>		
<b>AUX CHARGES</b>	<b>(1 673 177)</b>	<b>(85 901)</b>
<b>ACTIF NET AU DÉBUT</b>	<b>17 676 412</b>	<b>17 762 313</b>
<b>ACTIF NET À LA FIN</b>	<b>16 003 235 \$</b>	<b>17 676 412 \$</b>

**FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC****BILAN****AU 31 MARS 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie	<b>844 986 \$</b>	792 273 \$
Débiteurs (note 3)	<b>605 101</b>	612 585
Frais payés d'avance	<b>95 977</b>	93 108
Placements réalisables à court terme (note 4)	<b>18 410</b>	116 314
	<b>1 564 474</b>	1 614 280
<b>PLACEMENTS</b> (note 4)	<b>15 182 888</b>	16 220 187
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 5)	<b>71 901</b>	97 918
<b>ACTIFS INCORPORELS</b> (note 6)	<b>146 569</b>	106 947
	<b>16 965 832 \$</b>	18 039 332 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	<b>897 597 \$</b>	270 915 \$
Produits reportés (note 8)	<b>65 000</b>	92 005
	<b>962 597</b>	362 920
<b>ACTIF NET</b>		
<b>NON AFFECTÉ</b>	<b>16 003 235</b>	17 676 412
	<b>16 965 832 \$</b>	18 039 332 \$

Engagements contractuels (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 673 177) \$	(85 901) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	(26 539)	(349 410)
Amortissement des immobilisations corporelles	34 011	36 473
Amortissement de l'actif incorporel	85 325	80 421
	(1 580 380)	(318 417)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	610 292	484 793
	(970 088)	166 376
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Augmentation des avances à un employé	(6 000)	-
Acquisition de placements	(3 124 754)	(2 092 424)
Produit de cession de placements	4 286 496	1 582 738
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 994)	(14 168)
Acquisition d'actifs incorporels	(124 947)	(64 111)
	1 022 801	(587 965)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>52 713</b>	<b>(421 589)</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>792 273</b>	<b>1 213 862</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>844 986 \$</b>	<b>792 273 \$</b>

## 1. Statuts et nature des activités

La fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour mission de financer la recherche et l'innovation, de soutenir les femmes touchées par le cancer du sein et leurs proches et faire valoir leurs intérêts et de faire de la santé du sein une priorité, grâce à des initiatives de sensibilisation et d'éducation.

### Événement affectant les activités

En mars 2020, suite à l'écllosion et la propagation rapide d'un nouveau coronavirus (la COVID-19), l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie mondiale. Les autorités gouvernementales ont dû mettre en place des mesures ayant de nombreux impacts économiques, entre autres sur les entreprises et ce, autant au niveau mondial, national et provincial que local.

L'organisme a adapté ses activités afin de minimiser les répercussions possibles sur ses opérations et sa situation financière suite aux mesures mises en place par les autorités en réponse à la COVID-19. Notamment, l'organisme a procédé au report d'évènements, à des mises-à-pied temporaires et a déposé des demandes pour se prévaloir de l'aide gouvernementale offerte par les autorités fédérales. En date de la publication des états financiers, la direction estime que cette situation n'entraînera pas de modifications importantes dans la réalisation des actifs et le règlement des passifs présentés au bilan de la société au 31 mars 2020. Cependant, il existe une incertitude quant à la durée et aux impacts potentiels de cette perturbation en constante évolution, notamment aux impacts potentiels sur les collectes de fonds et dons.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### **Constatation des produits**

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Les produits relatifs aux commandites sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services ont été rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits relatifs aux ventes d'articles promotionnels et de billets d'événement sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante d'un accord, que la livraison ou l'événement a eu lieu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits reportés représentent des ventes de billets pour des événements qui n'ont pas encore eu lieu.

Les produits relatifs aux tirages et encans sont constatés à titre de produits lorsque le tirage ou l'encan a lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les produits de dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par l'entité émettrice des actions.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

### **Conversion de devises**

Les éléments d'actif non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché et dont le prix de marché est fixé en devises sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments de l'état des résultats sont convertis au cours du change moyen mensuel. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice à même la variation de la juste valeur des placements.

### **Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, qui sont évalués au coût, diminué de toute dépréciation faite le cas échéant;
- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'organisme. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instrument financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé aux résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Améliorations locatives	5 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

# FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

#### Ventilation des charges de fonctionnement général

L'organisme engage un nombre de charges de fonctionnement général qui sont communes à l'administration, à d'autres fonctions, ainsi qu'aux programmes. Il ventile une partie des charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugé adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance d'exercice en exercice.

Ces charges de fonctionnement général sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Au prorata du temps que les ressources humaines allouent :  
Salaires et charges sociales
- Au prorata de la superficie des locaux utilisés :  
Loyer
- Au prorata du nombre d'employés :  
Frais de bureau, d'entretien et autres

### 3. Débiteurs

	2020	2019
Taxes à la consommation à recevoir	67 456 \$	18 208 \$
Avances à un employé, sans intérêts	6 000	-
Sommes à recevoir provenant des ententes corporatives (a)	531 645	594 377
	<b>605 101 \$</b>	<b>612 585 \$</b>

- a) Au 31 mars 2020, 82 % (90% en 2019) du total des sommes à recevoir provenant des ententes corporatives est à recevoir d'une société (deux sociétés en 2019).

**FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2020**

**4. Placements**

	<b>2020</b>	2019
<b>Fonds communs de placement, à la juste valeur</b>		
Marché monétaire	<b>18 410 \$</b>	116 314 \$
Actions privilégiées	<b>10 001</b>	142 510
Revenus diversifiés	<b>6 619 527</b>	6 600 166
Agriculture mondiale	<b>859 004</b>	767 904
Infrastructure mondiale	<b>2 552 378</b>	2 575 921
Immobilier canadien	<b>1 542 608</b>	1 580 412
	<b>11 601 928</b>	11 783 227
<b>Appréciation du capital</b>		
Actions canadiennes	<b>781 044</b>	974 493
Actions étrangères	<b>994 773</b>	1 164 611
Actions nord-américaines	<b>520 907</b>	1 044 503
Investissements privés	<b>373 770</b>	318 957
Immobilier canadien	<b>928 876</b>	1 050 710
	<b>3 599 370</b>	4 553 274
	<b>15 201 298</b>	16 336 501
Portion à court terme	<b>18 410</b>	116 314
	<b>15 182 888 \$</b>	16 220 187 \$

**5. Immobilisations corporelles**

			<b>2020</b>	2019
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	Valeur nette
Améliorations locatives	<b>113 719 \$</b>	<b>60 185 \$</b>	<b>53 534 \$</b>	74 882 \$
Mobilier de bureau	<b>20 303</b>	<b>10 411</b>	<b>9 892</b>	13 069
Équipement informatique	<b>37 509</b>	<b>29 034</b>	<b>8 475</b>	9 967
	<b>171 531 \$</b>	<b>99 630 \$</b>	<b>71 901 \$</b>	97 918 \$

# FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

### 6. Actifs incorporels

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	374 866 \$	263 267 \$	111 599 \$	106 947 \$
Logiciel	52 455	17 485	34 970	-
	427 321 \$	280 752 \$	146 569 \$	106 947 \$

### 7. Crédoiteurs

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	43 606 \$	51 619 \$
Contributions aux programmes à payer	550 000	-
Sommes à remettre à des partenaires, sans intérêts	152 400	104 000
Salaires et vacances à payer	134 898	103 487
Sommes à remettre à l'État	16 693	11 809
	897 597 \$	270 915 \$

### 8. Produits reportés

	2020	2019
Solde au début	92 005 \$	135 251 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	65 000	92 005
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(92 005)	(135 251)
Solde à la fin	65 000 \$	92 005 \$

### 9. Informations sur les garanties bancaires

L'organisme dispose de lettres de garantie renouvelables annuellement d'un montant autorisé de 310 000 \$ afin d'honorer les prix de loterie. Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a engagé un montant de 28 859 \$ (aucune en 2020) sous forme de lettres de garantie, soumises à des frais d'un taux de 1,3 %.

# FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

---

### 10. Engagements contractuels

Les engagements contractuels pris par organisme en vertu de contrats de location-exploitation échéant d'août 2020 à août 2024 totalisent 56 482 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	40 435 \$
2022	6 371 \$
2023	6 371 \$
2024	2 851 \$
2025	454 \$

L'organisme s'est engagé à effectuer des contributions à des programmes de recherche, de soutien, d'éducation et de sensibilisation totalisant 5 445 291 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	2 402 788 \$
2022	1 757 503 \$
2023	880 000 \$
2024	240 000 \$
2025	165 000 \$

### 11. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2020	2019
Débiteurs	13 484 \$	(288 772) \$
Sommes à recevoir de « Société canadienne du cancer »	-	803 976
Frais payés d'avance	(2 869)	(31 166)
Créditeurs	626 682	44 001
Produits reportés	(27 005)	(43 246)
	<b>610 292 \$</b>	<b>484 793 \$</b>

## 12. Instruments financiers

### **Catégories**

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs et des créditeurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est exposé à ces trois risques.

#### *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme réalise approximativement 5 % (2 % en 2019) de ses produits d'intérêts et de dividendes en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2020, le solde des placements d'un montant de 701 216 \$ (871 488 \$ au 31 mars 2019) est exprimé en dollars US et converti en dollars canadiens.

## 12. Instruments financiers (suite)

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

### *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La société est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements.

# FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

### 13. Ventilation des charges

Les montants des charges de fonctionnement général pour les salaires et charges sociales, le loyer ainsi que les frais de bureau, d'entretien et autres ont été ventilés comme suit relativement aux contributions aux programmes :

	Salaires et charges sociales	Loyer	Frais de bureau, d'entretien et autres
<b>31 mars 2020</b>			
Recherche	184 776 \$	8 597 \$	71 741 \$
Soutien	474 323	37 885	66 070
Éducation et sensibilisation	435 129	17 672	297 580
	<b>1 094 228 \$</b>	<b>64 154 \$</b>	<b>435 391 \$</b>
<b>31 mars 2019</b>			
Recherche	180 579 \$	5 998 \$	12 050 \$
Soutien	365 103	29 243	60 547
Éducation et sensibilisation	165 222	-	90 232
	<b>710 904 \$</b>	<b>35 241 \$</b>	<b>162 829 \$</b>

### 14. Autres informations sur les résultats

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des biens en dons évalués, selon la juste valeur, à 69 506 \$ (35 298 \$ en 2019). Des montants de 55 575 \$, 8 795 \$ et 5 136 \$ ont été comptabilisés respectivement dans les postes de produits « Partenariats corporatifs », « Initiatives communautaires » et « Événements et ventes » à l'annexe A (« Initiatives communautaires » et « Événements et ventes » pour des montants de 5 542 \$ et 29 756 \$ en 2019).

De plus, des montants de 45 876 \$ et de 23 630 \$ ont été comptabilisés respectivement dans le poste des charges - collectes de fonds « Logistique des événements » à l'annexe C et dans le poste contributions aux programmes « Éducation et sensibilisation » (19 589 \$, 9 600 \$ et 6 109 \$ dans les postes « Logistique des événements » à l'annexe C, et « Soutien » et « Éducation et sensibilisation » à la note 13 en 2019).

**15. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

# FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

## ANNEXES

### EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

---

	2020	2019
<b>ANNEXE A - COLLECTES DE FONDS ET DONS</b>		
Partenariats corporatifs	1 562 873 \$	2 062 587 \$
Initiatives communautaires	1 055 977	1 162 179
Événements et ventes	628 304	538 510
Dons et legs	600 332	540 014
	<b>3 847 486 \$</b>	<b>4 303 290 \$</b>

---

### ANNEXE B - PRODUITS DE PLACEMENTS

Intérêts et dividendes	694 614 \$	628 224 \$
Variation de la juste valeur des placements - réalisée	31 058	(84 449)
Variation de la juste valeur des placements - non réalisée	(4 519)	433 859
	<b>721 153 \$</b>	<b>977 634 \$</b>

---

### ANNEXE C - CHARGES - COLLECTES DE FONDS

Salaires, charges sociales et sous-traitants	757 369 \$	708 032 \$
Logistique des événements	202 670	194 955
Frais de bureau, d'entretien et autres	118 655	108 724
Amortissement d'actif incorporel	38 396	36 263
Dépréciation des comptes clients	35 193	-
Frais bancaires	31 232	26 023
Investissements médias	23 295	110 696
Loyer	17 358	36 259
Amortissement d'immobilisations corporelles	5 480	14 593
Assurances, taxes et permis	3 158	4 300
Honoraires professionnels	995	25 323
	<b>1 233 801 \$</b>	<b>1 265 168 \$</b>

---

**FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC****ANNEXES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

---

	<b>2020</b>	2019
<b>ANNEXE D - COMMUNICATIONS ET MARKETING</b>		
Salaires, charges sociales et sous-traitants	<b>129 043 \$</b>	57 847 \$
Investissements médias	<b>113 548</b>	42 121
Frais de bureau, d'entretien et autres	<b>58 471</b>	38 058
Honoraires professionnels	<b>14 290</b>	645
Loyer	<b>3 078</b>	11 996
Frais bancaires	<b>1 297</b>	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	<b>488</b>	6 929
	<b>320 215 \$</b>	157 596 \$

---

**ANNEXE E - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Salaires, charges sociales et sous-traitants	<b>203 090 \$</b>	235 306 \$
Frais de bureau, d'entretien et autres	<b>54 564</b>	84 396
Honoraires professionnels	<b>14 251</b>	23 427
Loyer	<b>5 545</b>	11 946
Frais bancaires	<b>5 478</b>	3 811
Investissements médias	<b>3 158</b>	2 725
Amortissement d'immobilisations corporelles	<b>1 606</b>	8 022
Amortissement d'actif incorporel	-	11 770
Assurances, taxes et permis	-	9 407
	<b>287 692 \$</b>	390 810 \$

---